

L'Union européenne à la croisée des chemins

Déclaration du groupe de la CFTC

L'avis commence sur un constat que le groupe de la CFTC approuve : « *L'Union Européenne bâtie sur la paix retrouvée, doit être réinventée en replaçant le citoyen au cœur d'un projet politique refondé* ».

En effet, les citoyens européens développent un scepticisme croissant.

L'Europe semble de moins en moins perçue comme apte à apporter une réponse aux problèmes économiques et sociaux que traversent la plupart des pays ; quand elle n'est pas accusée d'en être responsable au travers des politiques monétaires, sociales et fiscales.

L'Europe économique comme l'Europe sociale se sont développées sur un crédo de libre concurrence renforçant le poids du financier et des *lobbies* au détriment du politique. La construction même du droit, à partir de situations très différentes et de postures plus ou moins libérales conduit à des concessions qui peuvent être perçues comme des régressions. Les évolutions de la directive service sont, à cet égard, édifiantes.

La création de projets industriels européens, l'harmonisation des pratiques sociales et fiscales restent dans le domaine des vœux pieux. Cette absence de règles du jeu communes, nécessaires à une juste concurrence, transforme en menaces pour les pays les plus sociaux ce qui devrait être une chance.

La libre circulation des personnes résultant de l'espace Schengen, appréciable, dans son principe, aboutit à de graves difficultés, en étant perçue comme une insécurité.

À quand une politique commune de l'énergie ? À quand une vraie politique du développement durable ? À quand une vraie lutte commune contre les dérives financières et fiscales, ne serait-ce que contre les paradis fiscaux intra-européens ? Quelle gouvernance économique et monétaire par rapport à l'euro ?

Dans le même temps, l'institution souffre d'une méconnaissance, bien décrite dans l'avis, de ses fonctionnements. La complexité, le manque de lisibilité démocratique des structures et de la gouvernance entre une assemblée parlementaire élue au suffrage universel, la Présidence de la Commission et le Conseil des ministres, le véritable décideur, n'en facilitent pas la compréhension. D'autant que des États font parfois porter sur l'Europe la responsabilité de choix qu'ils ont approuvés par ailleurs.

La subsidiarité est elle-même en question : le manque de prise en compte de l'avis des citoyens, la volonté normative de l'Europe concernant les grands choix de société liés à la culture du pays, de la responsabilité des États, sont parfois identifiés comme des menaces.

Pourtant, avec le déplacement du *leadership* économique vers l'Asie, la France ne peut pas peser seule sur la scène internationale. C'est vrai également sur la scène politique. Elle a donc besoin, comme ses partenaires européens, d'une Europe forte et solidaire. C'est une condition essentielle pour assurer la croissance sur les marchés européens et internationaux.

Ces constats montrent la nécessité d'une évolution. Le groupe de la CFTC approuve donc les préconisations de l'avis concernant le rapprochement vers les citoyens, les précautions dans l'élargissement de l'Europe, le contrôle démocratique de la zone euro, la place du dialogue social et l'association plus forte de la société civile et des partenaires sociaux dans les mécanismes de décision.

La lutte contre la concurrence faussée par une convergence fiscale et sociale, l'instauration d'un vrai SMIC européen, le meilleur contrôle des détachements sont quelques-unes des propositions fortes de l'avis que le groupe de la CFTC approuve.

Il a voté l'avis.